

37



Journal

(non révisé)

Assemblée législative

Nouveau-Brunswick

**L'hon. Graydon Nicholas,
lieutenant-gouverneur**

Présidence : l'hon. Roy Boudreau

le mardi 9 février 2010

**Quatrième session de la 56^e législature
Fredericton (Nouveau-Brunswick)**

le mardi 9 février 2010

13 h

Prière.

Conformément à l'article 10 du Règlement, M. Jamieson soulève la question de privilège pour rectifier des énoncés publiés dans les médias au sujet de sa démission, vendredi dernier, du Cabinet. Il informe la Chambre qu'il a quitté les rangs du caucus du parti mais demeure député libéral.

M. Northrup (Kings-Est) dépose sur le bureau de la Chambre une pétition de gens de Roachville, de Sussex, de Picadilly, de Sussex Corner, de Carsonville, de Penobsquis et des environs de ces agglomérations, qui s'opposent à la vente d'Énergie NB à Hydro-Québec. (Pétition 186.)

M^{me} Dubé (Edmundston—Saint-Basile) dépose sur le bureau de la Chambre une pétition de gens de Fredericton, de Chipman, de New Maryland, de Charters Settlement, de Moncton, de Centreville, de Taymouth, de Lincoln et des environs de ces agglomérations, qui s'opposent à la vente d'Énergie NB à Hydro-Québec. (Pétition 187.)

M. Olscamp (Tantramar) dépose sur le bureau de la Chambre une pétition de gens de Dalhousie, de New Mills, de Nash Creek, de Dalhousie Junction, de Benjamin River, de Blackland et des environs de ces agglomérations, qui s'opposent à la vente d'Énergie NB à Hydro-Québec. (Pétition 188.)

M. D. Graham (Carleton) dépose sur le bureau de la Chambre une pétition de gens de Moncton, de River Glade, d'Upper Coverdale, de Salisbury, de Boundary Creek, de Turtle Creek, de Sackville et des environs de ces agglomérations, qui s'opposent à la vente d'Énergie NB à Hydro-Québec. (Pétition 189.)

Sont déposés et lus une première fois les projets de loi suivants :

par l'hon. M. Arseneault :

30, *Loi sur les collèges communautaires du Nouveau-Brunswick* ;

par l'hon. M. Brewer :

31, *Loi modifiant la Loi sur la Fonction publique*.

L'hon. M. Arseneault, leader parlementaire adjoint du gouvernement, annonce que l'intention du gouvernement est que la Chambre se forme en Comité des subsides pour étudier les prévisions budgétaires du Bureau des ressources humaines et du Secrétariat des Affaires autochtones.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, se forme en Comité des subsides, sous la présidence de M. Fraser.

Après un certain laps de temps, M^{me} C. Robichaud assume la présidence du comité.

Après un autre laps de temps, le président de la Chambre reprend la présidence de séance. La présidente du comité, M^{me} C. Robichaud, demande au président de la Chambre de revenir à la présentation des rapports de comités et fait rapport que le comité a accompli une partie du travail au sujet des questions dont il a été saisi, a adopté plusieurs crédits et demande à siéger de nouveau.

Le président de la Chambre, conformément à l'article 78.1 du Règlement, met aux voix la motion d'adoption du rapport, dont la Chambre est réputée être saisie ; la motion est adoptée.

Voici les crédits dont il est fait rapport :

**BUDGET PRINCIPAL, 2010-2011
COMPTE ORDINAIRE**

	Votés (\$)
BUREAU DES RESSOURCES HUMAINES	
Gestion des ressources humaines	5 644 000
Moins : crédits législatifs	53 000
Votés	5 591 000
 GOVERNEMENT GÉNÉRAL	
Régimes d'avantages sociaux	54 160 000
Programme d'égalité d'accès à l'emploi	469 000
Initiative pour les nouveaux professionnels	827 000
Secrétariat des Affaires autochtones	1 407 000
Moins : crédits législatifs	2 000
Votés	56 861 000

La Chambre adopte ces crédits.

La Chambre revenue aux motions ministérielles sur l'ordre des travaux de la Chambre, l'hon. M. Byrne donne avis que, le mercredi 10 février 2010, la deuxième lecture des projets de loi 30 et 31 sera appelée.

La séance est levée à 18 h.